

LA FRANCOPHONIE : UN VASTE ENSEMBLE DE CONCERTATION ET D'ÉCHANGES

Communauté des peuples parlant la langue française ou l'utilisant à des degrés divers, la Francophonie est un vaste ensemble international qui regroupe 49 pays et gouvernements. La Francophonie désigne le mouvement de concertation des peuples d'expression française pour se doter d'un cadre organisé et de structures fonctionnelles de coopération et d'échanges.

Les instances de la Francophonie

Les grandes instances de la Francophonie sont en tout premier lieu les conférences au sommet réunissant tous les deux ans les chefs d'État et de gouvernement, les conférences ministérielles de suivi et de préparation des Sommets qui ont lieu chaque année, le Conseil permanent de la Francophonie (CPF) qui siège de quatre à six fois par année et qui oeuvre au suivi des Sommets et à leur préparation. Ces instances sont politiques.

Outre la conférence ministérielle annuelle, il faut aussi signaler l'existence des conférences ministérielles statutaires comme la CONFEMEN (conférence des ministres de l'Éducation nationale) et la CONFESJES (conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports) qui se rencontrent périodiquement. La conférence ministérielle de la Francophonie, et, à plus forte raison, les Sommets eux-mêmes, peuvent décider de la tenue de conférences ministérielles sectorielles. Ainsi, ont été réunis les ministres de la Culture (Cotonou, 1981 et Liège, 1990), de la Recherche scientifique (Yamous-soukro, 1984), des Communications (Le Caire, 1985), de la Justice (Paris, 1989 et le Caire, 1995), de l'Environnement (Tunis, 1991), de l'Éducation (Montréal, 1992) et les ministres chargés de l'Enfance (Dakar, 1993). Une nouvelle conférence des ministres des Communications se tiendra à Montréal en mai 1997 et portera sur les inforoutes. Toutes ces conférences bénéficient de l'appui organisationnel et substantiel de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), qui agit, depuis 1989, à titre de secrétariat de toutes les instances du Sommet.

Les instances politiques sont appuyées, au niveau de la gestion et de l'exécution des politiques et des projets par l'ACCT devenue depuis peu l'Agence de la Francophonie, seule organisation intergouvernementale de la Francophonie. Autour d'elle gravitent cinq opérateurs principaux mandatés par les Sommets : la télévision internationale de langue française TV-5, l'Association internationale des universités partiellement ou entièrement de langue française et l'Université Senghor d'Alexandrie, l'Assemblée internationale des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement de langue française (AIMF). L'Assemblée internationale des parlementaires de langue française (AIPLF) a, quant à elle, été reconnue par le Sommet de Maurice comme l'Assemblée consultative de la Francophonie.

L'émergence des Sommets et leur impact

Si le projet d'un regroupement des pays francophones était au départ axé sur le culturel, cette grande idée s'est mutée, peu à peu, en un espace de coopération et en un forum de concertation qui ont pavé la voie à la création des Sommets. Le premier a eu lieu à Paris en 1986, le deuxième à Québec en 1987, le troisième à Dakar en 1989, le quatrième à Chaillot en 1991, le cinquième à Maurice en octobre 1993 et le sixième à Cotonou en 1995. C'est en 1997 que le septième Sommet sera tenu, cette fois en Asie, à Hanoi.

De nouvelles priorités se sont à nouveau dégagées avec les Sommets de Maurice et de Cotonou et d'autres encore se dessinent déjà pour celui qui se tiendra à Hanoi en novembre 1997. Ces priorités nouvelles gravitent autour de l'accentuation du caractère politique de la Francophonie et de l'approfondissement de son «virage moderniste» mettant les communications au service du développement.

L'accentuation du caractère politique de la Francophonie : si la Francophonie veut asseoir son autorité, elle devra renforcer sa capacité d'intervention politique et de diplomatie préventive.

La prévention des conflits paraît être la piste à suivre. Les récentes crises au Rwanda et au Burundi, entre autres, ont mis de nouveau en lumière l'importance pour la Francophonie de renforcer la capacité de ses organismes politiques à réagir rapidement dans les grands dossiers internationaux, afin de prévenir les conflits et de contribuer à leur résolution.

Une coopération francophone résolument moderne : on peut affirmer que l'ère des Sommets a marqué le tournant décisif de la Francophonie vers la modernité. C'est ainsi que la télévision internationale francophone, TV-5, que la production audio-visuelle du Sud, que les radios communautaires, que la formation à distance avec le CIFFAD, que l'information scientifique et technique avec la BIEF, sont apparues dans l'espace francophone. La tenue à Montréal, en mai 1997, d'une Conférence francophone sur les inforoutes consacre cette volonté de modernité de la Francophonie par l'adoption d'un plan d'action qui fait du développement son objectif et sa prémisse de départ.

Les grands enjeux du VIIe Sommet de Hanoi

La dimension économique du Sommet de Hanoi : nos partenaires vietnamiens ont proposé un thème à caractère de développement économique pour le VIIe Sommet. Nous entendons les suivre sur ce terrain difficile. Il faut que ce Sommet soit leur succès et aussi le nôtre. Aussi, entendons-nous les appuyer pleinement et faire preuve d'imagination pour s'assurer que la Francophonie, malgré ses moyens modestes, trouve sa niche propre susceptible de générer, particulièrement sous l'angle du développement des ressources humaines, un impact économique véritable.

La nouvelle structure institutionnelle de la Francophonie : la marque laissée par le Sommet de Hanoi ne sera pas que reliée à la programmation et au développement. Ce VIIe Sommet sera en effet l'occasion de l'adoption d'une nouvelle Charte de la Francophonie qui redessinera l'architecture institutionnelle de l'Organisation. Hanoi sera de plus le moment de création de la fonction de secrétaire général de la Francophonie, par opposition à l'actuel poste de secrétaire général de l'ACCT. Ce nouveau porte-parole de la Francophonie tout entière sera élu par les chefs d'État eux-mêmes et apportera à l'Organisation visibilité et impact accrus.

**Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international**